

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 124 (1998)
Heft: 9

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quo vadis, SIA ?

Par Jean-Pierre Weibel,
rédacteur en chef

137

Dans ce numéro, le président du groupe de travail « Nouvelle orientation de la SIA » pose les données du problème auquel cet aréopage doit apporter des réponses propres à convaincre la prochaine assemblée des délégués¹. L'alternative s'offre schématiquement entre concentration de la vénérable société sur les domaines concernant « la planification dans le domaine de l'environnement constructible » et fidélité à une vocation pluridisciplinaire. Le premier terme reviendrait à renoncer à intégrer les membres « hors construction », soit ceux des milieux industriels et des nouvelles technologies, alors que le second leur offrirait une place et une mission au sein de la SIA. Voilà donc le véritable enjeu des choix sur lesquels les délégués auront à se prononcer. Il est à relever qu'en se concentrant sur « l'environnement constructible », la SIA prendrait le risque d'une scission de la part des ingénieurs « hors construction », qui représentent tout de même grosso modo 15 % de l'effectif total et qui contribuent aujourd'hui sans aucun doute à augmenter le poids de la SIA dans de larges milieux.

Citons à ce propos le président de la section genevoise, l'architecte Sully-Paul Vuille, s'exprimant dans son rapport de gestion sur l'exercice 1997: « La nouvelle composition de notre comité en appelle à ce groupe de travail de bien vouloir mieux considérer les membres SIA tels que les ingénieurs en mécanique, physique, chimie, etc., afin qu'ils puissent s'identifier dans les nouvelles structures de notre association académique. Nous considérons, tant sur le plan intellectuel que sur celui de la représentativité, que l'ensemble des ingénieurs est nécessaire et enrichissant pour notre association. »

Il est intéressant de constater que les réflexions du comité d'une grande section romande rejoignent celles exprimées il y a peu dans *IAS* par un ingénieur mécanicien disposant d'une solide expérience industrielle².

Il est incontestable que les membres SIA engagés dans le domaine de la construction, notamment les responsables de bureaux d'étude, affrontent actuellement des difficultés souvent existentielles, dont *IAS* se fait l'écho (on pense bien sûr aux procédures liées aux marchés publics).

N'est-il pas souhaitable que la défense de leurs intérêts soit menée par une société forte, s'appuyant sur la base la plus large possible, à charge pour ses responsables de motiver tous ses membres en vue d'une solidarité sans concession ? Il n'est pas indifférent de représenter 12 000 plutôt que 10 000 professionnels de haut niveau, sans parler du poids de nos collègues « hors construction » dans les milieux économiques et politiques.

C'est dire l'importance de la recherche d'une solution préservant la vocation pluridisciplinaire de la SIA, impliquant *tous* ses membres dans la défense de *l'ensemble* des professions représentées en son sein.

Cette pluridisciplinarité prendrait tout son sens dès lors que la SIA souhaiterait s'ouvrir aux diplômés HES. En effet, « la planification dans le domaine de l'environnement constructible » ne concerne qu'une minorité des étudiants de ces établissements. En se désintéressant de la minorité « hors construction » dans ses propres rangs, la SIA aurait mauvaise grâce à courtiser celle de l'« environnement constructible » dans ceux des HES. On le voit, les options sur lesquelles va plancher le groupe de travail « Nouvelle orientation » concernent tous les membres de la SIA.

¹ Groupe « Nouvelle orientation de la SIA » Informations SIA, p. 147

² L'avenir de la SIA: « une Vision », *IAS* N° 6 du 4 mai 1998, p. 93